



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN

12 , AVENUE ROBERT SCHUMAN - B.P. 51024 - 67381 LINGOLSHEIM CEDEX

Service Concours : ☎ 03.88.10.34.64 Fax : 03.88.10.34.60 E-Mail : [concours@cdg67.fr](mailto:concours@cdg67.fr) Internet : [www.cdg67.fr](http://www.cdg67.fr) , rubrique **Concours**

# CALENDRIER DES CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

## SESSION 2009

Edition du 05/05/2009

Le calendrier étant susceptible de modification, veuillez le consulter régulièrement sur notre site Internet [www.cdg67.fr](http://www.cdg67.fr)

**Seuls les concours ci-dessous sont susceptibles d'être organisés par le Centre de Gestion 67 pour l'année 2009.**

**ATTENTION, CE CALENDRIER EST PREVISIONNEL. L'ORGANISATION DES CONCOURS OU EXAMENS EST LIEE A LA PUBLICATION EFFECTIVE DES ARRETES D'OUVERTURE DE CHAQUE CONCOURS OU EXAMEN ET DEPEND :**

- DU NOMBRE DE LAUREATS NON NOMINES INSCRITS SUR LISTE D'APTITUDE
- DU NOMBRE DE POSTES DECLARES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU VU DU RECENSEMENT DES BESOINS.

---

\* : *Concours externe également ouvert, sans conditions de diplômes, aux mères et aux pères de 3 enfants ainsi qu'aux sportifs de haut niveau.*

▣ : *Concours externe également ouvert, aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre spécifique portant sur une spécialité de formation précise ( commission de reconnaissance de l'expérience professionnelle et/ ou de diplôme français au CNFPT et commission d'équivalence pour les diplômés étranger au Ministère de l'Intérieur). Les Coordonnées des commissions d'équivalence sont indiquées en dernière page.*

○ : *Concours externe également ouvert, aux candidats titulaires de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation (la reconnaissance de l'équivalence du diplôme ou de l'expérience professionnelle est instruite par le centre de gestion organisateur du concours)*

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>							
B	Concours de rédacteur territorial * ○  spécialités : administration générale secteur sanitaire et social	CDG 54 en convention avec le CDG 67	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours externe ouvert aux candidats titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau IV suivant la procédure définie par le décret n° 92-23 du 8 janvier 1992.</li> <li>- Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre ans au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique</li> <li>- Troisième concours ouvert aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la gestion administrative, financière ou comptable, ou avoir contribué à l'élaboration et à la réalisation d'actions de communication, d'animation, de développement économique, social, culturel, sportif, de loisirs ou de tourisme.</li> </ul>	17/03/09 au 05/05/09	13/05/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 54 <a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	16/09/09
B	Examen de Rédacteur chef	CDG 54 en convention avec le CDG 67	Examen ouvert aux rédacteurs fonctionnaires ayant atteint le 7ème échelon de leur grade et aux rédacteurs principaux sans condition d'ancienneté.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 54 <a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	12/05/09
B	Examens de rédacteur	CDG 54 en convention avec le CDG 67	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1er examen ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs qui sont chargés du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants ou d'un établissement public local assimilé à une commune de moins de 2 000 habitants et qui justifient d'au moins huit ans de services effectifs, y compris la période normale de stage, dans un cadre d'emplois de catégorie C, dont quatre ans accomplis au titre des missions précitées.</li> <li>- 2nd examen ouvert aux fonctionnaires de catégorie C qui comptent au moins dix ans de services effectifs, y compris la période normale de stage.</li> </ul>	10/03/09 au 27/04/09	05/05/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 54 <a href="http://www.cdg54.fr">www.cdg54.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	17/06/2009
C	Concours d'adjoint administratif 1 <sup>re</sup> classe * ○	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
C	Examen d'adjoint administratif 1 <sup>re</sup> classe	CDG 67	Examen ouvert pendant une durée de trois ans aux adjoints administratifs territoriaux de 2e classe fonctionnaires ayant atteint le 3e échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans leur grade.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	18/03/2009

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
B	Concours de Technicien supérieur * ●	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
B	Examen professionnel de technicien supérieur (pour cat B)	CDG 67	Examen professionnel ouvert aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux justifiant au 1er janvier 2009 d'au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans le cadre d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	A partir du 10/09/09
B	Examen professionnel de technicien supérieur (pour cat C)	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
B	Examen professionnel de technicien supérieur chef	CDG 67	Examen professionnel ouvert aux techniciens supérieurs fonctionnaires comptant six ans de services en cette qualité, ayant atteint le 7e échelon de leur grade depuis au moins six mois et les techniciens supérieurs principaux sans condition d'ancienneté.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	A partir du 10/09/09
C	Concours d'agent de maîtrise * ●	CDG68 en convention avec le CDG67	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours externe ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau V ;</li> <li>- Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ; les candidats doivent justifier au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique ;</li> <li>- Concours ouvert aux candidats justifiant de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association.</li> </ul>	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par pré-inscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></li> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 rue Wilson 68000 COLMAR.</li> <li>- Demande par écrit au Centre de gestion du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € et portant les coordonnées du candidat.</li> </ul>	21/01/09
C	Examen professionnel d'agent de maîtrise	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
C	Concours d'adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe des établissements d'enseignement * <input type="checkbox"/> <b>Uniquement dans les spécialités suivantes :</b> - Installations électriques, sanitaires et thermiques - Restauration	CDG 67	- Concours externe ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenue dans celle des spécialités au titre de laquelle le candidat concourt; - Concours interne ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 d'une année au moins de services publics effectifs; - 3 <sup>e</sup> me concours ouvert aux candidats justifiant, pendant une durée de quatre ans au moins au 30 janvier 2008, de l'exercice, soit d'activités professionnelles correspondant à l'encadrement d'équipes techniques, à la direction ou à la réalisation de travaux nécessitant une compétence professionnelle technique étendue, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	28/01/09
C	Concours d'adjoint technique de 1 <sup>re</sup> classe * <input type="checkbox"/> <b>Uniquement dans les spécialités suivantes :</b> - Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers - Environnement, hygiène - Espaces naturels, espaces verts - Mécanique, électromécanique	CDG 67	- Concours sur titre avec épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle classé au moins au niveau V de la Nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles ou d'une qualification reconnue comme équivalente, obtenus dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt - Concours interne sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du concours d'une année au moins de services publics effectifs, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique - Troisième concours ouvert aux candidats justifiant, pendant une durée de quatre ans au moins, de l'exercice soit d'activités professionnelles correspondant à des activités techniques d'exécution, soit de mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale, soit d'activités accomplies en qualité de responsable d'une association.	08/01/09 au 11/02 09	19/02/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	01/04/09
C	Examen d'adjoint technique de 1 <sup>re</sup> classe	CDG 67	Examen ouvert pendant une durée de trois ans aux adjoints techniques territoriaux de 2 <sup>e</sup> classe fonctionnaires ayant atteint le 3 <sup>e</sup> échelon et comptant 2 ans de services effectifs dans leur grade.	08/01/09 au 11/02 09	19/02/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	01/04/09

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>							
A	Concours Assistant médico-technique cadre de santé, Infirmier cadre de santé Rééducateur cadre de santé	-		<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>			
A	Concours de biologiste, vétérinaire et pharmacien			<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>			
A	Examen professionnel de biologiste, vétérinaire et pharmacien de classe exceptionnelle			<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>			
A	Concours de sage-femme	CDG 55 en convention avec le CDG 67	Concours sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un des diplômes ou titres mentionnés à l'article L. 356-2 (3°) du code de la santé publique ou d'une autorisation d'exercer la profession de sage-femme délivrée par le ministre chargé de la santé en application de l'article L. 356 de ce même code.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 55 <a href="http://www.cdg55.fr">www.cdg55.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	19/02/09
A	Concours de conseiller socio-éducatif	CDG 89 en convention avec le CDG 67	Concours interne avec épreuves ouvert aux membres du cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs et aux fonctionnaires détachés dans ce cadre d'emplois. Les candidats doivent justifier, au 1er janvier de l'année du concours, d'au moins six ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou un corps d'assistants de service social et être en fonction depuis au moins deux ans dans la fonction publique territoriale.	17/03/09 au 05/05/09	13/05/09	Consulter le calendrier au jour du début de retrait des dossiers d'inscription	10/09/09
A	Concours de médecin	CDG 51 en convention avec le CDG 67	Concours sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou autre titre de médecin délivré par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et visé à l'article L. 356-2 (1°) du code de la santé publique. Lorsque les missions correspondant aux postes mis au concours l'exigent, le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre de médecin spécialiste dans les spécialités concernées délivré conformément aux obligations communautaires par l'un des Etats membre de la Communauté européenne ou l'un des autres Etats parties à l'accord sur l'Espace économique européen et reconnu en application de l'article L. 366 du code de la santé publique.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 51 <a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	03/06/09

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
A	Concours de psychologue	CDG 08 en convention avec le CDG 67	Concours sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires : 1° De la licence et de la maîtrise en psychologie ; les candidats doivent en outre justifier de l'obtention : a) Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ; b) Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ; c) Soit de l'un des diplômes dont la liste figure en annexe au décret n°2004-584 du 16 juin 2004. 2° De diplômes étrangers reconnus équivalents aux diplômes mentionnés au 1° dans les conditions fixées par l'article 1 <sup>er</sup> du décret du 22 mars 1990 modifié ; 3° Du diplôme de psychologie du travail délivré par le Conservatoire national des arts et métiers ; 4° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ; 5° Du diplôme d'Etat de conseiller d'orientation-psychologue.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 08 : <a href="http://www.maires08.com">www.maires08.com</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	07/10/09
A	Concours de puéricultrice cadre de santé	CDG 21 en convention avec le CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
A	Examen de puéricultrice cadre de santé supérieur	CDG 21 en convention avec le CDG 67	Examen ouvert aux fonctionnaires comptant au moins trois ans de services effectifs dans le grade de puéricultrice cadre de santé ou dans le grade de puéricultrice hors classe du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	08/10/2009
A	Concours de puéricultrice	CDG 21 en convention avec le CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
B	Concours d'assistant socio-éducatif	CDG 51 en convention avec le CDG 67	Concours externe sur titres avec épreuves ouvert : - Pour la spécialité d'assistant de service social, aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'assistant de service social et aux candidats titulaires d'un des diplômes, certificats ou autres titres mentionnés aux articles L411-1 du code de l'action sociale et des familles et délivrés dans un autre Etat membre de la Communauté européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, - Pour la spécialité Education spécialisée, aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ; - Pour la spécialité Conseil en économie sociale et familiale, aux candidats titulaires du diplôme d'Etat de conseiller en économie familiale et sociale.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 51 <a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	01/10/2009

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
B	Concours d'éducateur de jeunes enfants ☐	CDG 68 en convention avec le CDG 67	Concours externe sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par pré-inscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></li> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 rue Wilson 68000 COLMAR.</li> <li>- Demande par écrit au Centre de gestion du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € et portant les coordonnées du candidat.</li> </ul>	09/09/09
B	Examen d'éducateur chef de jeunes enfants	CDG 68 en convention avec le CDG 67	Examen professionnel ouvert aux éducateurs de jeunes enfants fonctionnaires ayant 1 an d'ancienneté dans le 8ème échelon de leur grade et aux éducateurs principaux de jeunes enfants fonctionnaires sans condition d'ancienneté comptant 3 ans de service dans le cadre d'emplois. Les candidats peuvent subir les épreuves d'un examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions d'inscription au tableau annuel d'avancement.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par pré-inscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></li> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 rue Wilson 68000 COLMAR.</li> <li>- Demande par écrit au Centre de gestion du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € et portant les coordonnées du candidat.</li> </ul>	10/03/09
B	Concours d'assistant médico-technique ☐	CDG 54 en convention avec le CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
B	Concours d'infirmier	CDG 51 en convention avec le CDG 67	Concours externe sur titres ouvert aux candidats titulaires <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit du diplôme d'Etat d'infirmier,</li> <li>- soit du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique,</li> <li>- soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier.</li> </ul>	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 51 <a href="http://www.cdg51.fr">www.cdg51.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	22/10/09
B	Concours de moniteur éducateur ☐	CDG 25 en convention avec le CDG 67	Concours externe sur titres avec épreuve ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de moniteur-éducateur.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 25 : <a href="http://www.cdg25.org">www.cdg25.org</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	04/11/09

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
B	Concours de rééducateur ☐	CDG 25 en convention avec le CDG 67	<p>Concours sur titre ouvert :</p> <p>1°) Soit aux candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diplôme d'Etat de pédicure-podologue ;</li> <li>- diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute ;</li> <li>- diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;</li> <li>- diplôme d'Etat de psychomotricien ;</li> <li>- certificat de capacité d'orthophoniste ;</li> <li>- certificat de capacité d'orthoptiste ;</li> <li>- brevet de technicien supérieur de diététicien ;</li> <li>- diplôme universitaire de technologie, spécialité Biologie appliquée, option Diététique.</li> </ul> <p>2°) Soit aux candidats détenant</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une autorisation d'exercer l'une des professions mentionnées plus haut</li> <li>- un titre de qualification admis comme équivalent figurant sur une liste établie par le ministre chargé de la santé.</li> </ul>	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	<p>Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 25 : <a href="http://www.cdg25.org">www.cdg25.org</a></p> <p>Aucun dossier papier ne sera délivré</p>	04/11/09
C	Concours d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles 1 <sup>re</sup> classe ✱ ☐	CDG 68 en convention avec le CDG 67	Le concours sur titres avec épreuves est ouvert aux candidats titulaires du certificat d'aptitude professionnelle « Petite Enfance ».	29/01/09 au 26/02/09	05/03/09	<p>Par pré-inscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 rue Wilson 68000 COLMAR.</li> <li>- Demande par écrit au Centre de gestion du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € et portant les coordonnées du candidat.</li> </ul>	08/04/09
C	Concours d'auxiliaire de puériculture	CDG 68 en convention avec le CDG 67	<p>Concours sur titres avec épreuves ouvert aux candidats titulaires du certificat d'auxiliaire de puériculture institué par le décret n°47-1544 du 13 août 1947, aux candidats titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture et aux candidats titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.</p> <p>Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'Etat d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.</p>	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Par pré-inscription sur <a href="http://www.cdg68.fr">www.cdg68.fr</a></li> <li>- Retrait au CDG du Haut-Rhin - 22 rue Wilson 68000 COLMAR.</li> <li>- Demande par écrit au Centre de gestion du Haut-Rhin en joignant une enveloppe format A4 timbrée à 1,30 € et portant les coordonnées du candidat.</li> </ul>	07/10/09
C	Concours d'auxiliaire de soins de 1 <sup>re</sup> classe	CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
C	Concours d'agent social de 1 <sup>re</sup> classe ✱	CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
C	Examen d'agent social de 1 <sup>re</sup> classe	CDG 67	Examen professionnel ouvert pendant une durée de 3 ans aux adjoints sociaux de 2 <sup>e</sup> classe fonctionnaires ayant atteint le 3 <sup>e</sup> échelon et comptant deux ans de services effectifs dans leur grade	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	21/10/09
<b>FILIERE ANIMATION</b>							
B	Examen d'animateur territorial chef	CDG 21 en convention avec le CDG 67	Examen professionnel ouvert aux animateurs fonctionnaires ayant atteint le 7e échelon de leur grade et aux animateurs principaux fonctionnaires sans condition d'ancienneté.	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	24/09/09
B	Concours d'animateur territorial * □	CDG 21 en convention avec le CDG 67	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours externe sur titres avec épreuve ouvert aux candidats titulaires du brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport dans les spécialités correspondant à la définition des missions confiées aux membres du cadre d'emplois et dont la liste est précisée par un arrêté du ministre chargé des collectivités territoriales, du ministre chargé de la fonction publique et du ministre chargé de la jeunesse</li> <li>- Concours interne sur épreuves ouvert aux fonctionnaires et agents publics ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent justifier, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, de quatre années au moins de services publics, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique</li> <li>- Troisième concours ouvert, pour 20 % au plus des postes à pourvoir, aux candidats justifiant de l'exercice, pendant une durée de quatre ans au moins, d'une ou de plusieurs activités professionnelles, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable d'une association. Les activités professionnelles mentionnées ci-dessus doivent correspondre à la coordination et la mise en œuvre d'actions d'animation, éducatives, de développement local ou de médiation sociale.</li> </ul>	02/06/09 au 07/07/09	15/07/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a>  Aucun dossier papier ne sera délivré	24/09/09
C	Concours d'adjoint d'animation 1 <sup>re</sup> classe * □	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				

CAT.	CONCOURS/ EXAMENS	CDG ORGANISATEUR	CONDITIONS D'INSCRIPTION	RETRAIT DES DOSSIERS	DEPOT DES DOSSIERS	MODALITES DE RETRAIT	DATE DES EPREUVES
C	Examen d'adjoint d'animation 1 <sup>re</sup> classe	CDG 10 en convention avec le CDG 67	Examen professionnel ouvert pendant une durée de 3 ans aux adjoints d'animation de 2 <sup>e</sup> classe fonctionnaires ayant atteint le 3 <sup>e</sup> échelon et comptant deux ans de services effectifs dans leur grade	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 10 <a href="http://www.cdg10.fr">www.cdg10.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	25/02/09
<b>FILIERE CULTURELLE</b>							
C	Concours d'adjoint du patrimoine 1 <sup>re</sup> classe * ●	CDG 21 en convention avec le CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
C	Examen d'adjoint du patrimoine 1 <sup>re</sup> classe	CDG 21 en convention avec le CDG 67	Examen ouvert pendant une durée de trois ans aux adjoints du patrimoine de 2 <sup>ème</sup> classe fonctionnaires ayant atteint le 3 <sup>e</sup> échelon et comptant deux ans de services effectifs dans leur grade.	17/03/09 au 05/05/09	13/05/09	Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 21 <a href="http://www.cdg21.fr">www.cdg21.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	25/06/09
<b>FILIERE SPORTIVE</b>							
C	Concours d'opérateur des activités physiques et sportives * ●	-	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				
<b>FILIERE SECURITE</b>							
C	Concours de gardien de police municipale * ●	CDG 67	Concours externe avec épreuves ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme au moins de niveau V.	<b>INSCRIPTIONS CLOSES</b>		Inscriptions EXCLUSIVEMENT en ligne sur le site Internet du CDG 67 <a href="http://www.cdg67.fr">www.cdg67.fr</a> Aucun dossier papier ne sera délivré	28/01/09
C	Concours de garde-champêtre principal * ●	CDG 68 en convention avec le CDG 67	<b>PAS D'ORGANISATION EN 2009</b>				

## **L'ORGANISATION DES CONCOURS D'ACCES AUX EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE RELEVE :**

- ⇒ des CENTRES DE GESTION pour les concours de recrutement aux grades de catégorie C (niveau BEPC, CAP...) et de catégories A et B lorsque les statuts particuliers des cadres d'emplois le prévoient
- ⇒ du CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE pour les concours de recrutement de catégories A et B qui ne sont pas confiés aux Centres de Gestion. Les coordonnées de la délégation du Bas-Rhin sont les suivantes : **C.N.F.P.T.** - Délégation du Bas-Rhin – 10 avenue Robert Schuman – 67380 LINGOLSHEIM - ① 03.88.10.31.00.

## **POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER AU**

### **CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN**

12 avenue Robert Schuman - B.P. 51024 –  
67381 LINGOLSHEIM cedex

SERVICE CONCOURS : ☎ 03.88.10.34.55 et 03.88.10.34.64

INTERNET : [www.cdg67.fr](http://www.cdg67.fr), rubrique Concours

## **COORDONNEES DES COMMISSIONS D'EQUIVALENCE :**

### ▣ **Commissions de reconnaissance de l'expérience professionnelle et diplôme français :**

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (C.N.F.P.T.)  
Commission de reconnaissance de l'expérience professionnelle  
10/12 rue d'Anjou  
75381 PARIS Cedex 8

### ▣ **Commissions de reconnaissance de diplôme étranger :**

Ministère de l'Intérieur  
Direction générale des collectivités locales  
Bureau F.P .1 – Secrétariat de la commission  
Place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08